



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra **mardi le 3 avril 2018, à 19 h 30**, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville de Bromont, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante:

1. Demande visant à permettre l'agrandissement d'un bâtiment agricole avec élevage à une distance d'environ 70 mètres d'un cours d'eau au lieu de 75 mètres, tel que stipulé à l'article 97 du règlement de zonage numéro 1037-2017, au 1420, chemin de Gaspé, lot 4 573 271, zone P1A-08, district Lac-Bromont.

Toute personne intéressée pourra intervenir au sujet de cette demande de dérogation mineure lors de la tenue de cette assemblée.

Bromont, ce 14<sup>e</sup> jour de mars 2018.

La greffière,

Catherine Nadeau, avocate, OMA  
Directrice du service du greffe et des affaires juridiques